

---

# Les motions du XX<sup>e</sup> Congrès de l'École Moderne

## 1. Motion contre les maladies scolaires

*Les Congressistes réunis à Annecy du 1<sup>er</sup> au 5 avril 1964, émus par l'adaptation croissante de l'École et par les conséquences graves sur la vie et le comportement des enfants, des conditions déplorables de l'organisation scolaire et des techniques de travail actuellement utilisées,*

*Attirent l'attention des parents, des éducateurs et des administrateurs, sur les maladies psychiques, mentales et même physiologiques qui sont la conséquence de cet état de fait déplorable ;*

*Décident de poursuivre l'étude expérimentale et scientifique des maladies scolaires que sont l'anxiété, les troubles du langage, de la lecture et de l'écriture et à la limite, de l'anorexie scolaire qui correspond à un refus de tout enseignement ;*

*Demandent que toutes mesures soient prises pour rendre effective une pédagogie moderne efficiente, équilibrante et libératrice et dès maintenant :*

*la reconsidération des effectifs : 25 élèves par classe ;*

*la reconsidération des locaux : interdiction de construire des écoles-casernes — Unité pédagogique ;*

*la reconsidération de la formation des maîtres : recyclage des enseignants pour les initier à des techniques efficaces ;*

*la reconsidération des programmes : modification des examens et suppression du bachotage.*

## 2. Motion pour un Centre International de Programmation

*Les Congressistes de l'École Moderne, réunis à Annecy :*

*Soulignent la nécessité d'introduire dans les classes de tous niveaux un véritable enseignement programmé qui initie de très bonne heure les enfants à une activité intellectuelle personnelle, motivée et libératrice.*

*Mettent en garde les administrateurs, les éducateurs et les parents d'élèves contre la fabrication hâtive, et non contrôlée par des expériences suffisantes, de machines à enseigner et de programmes conçus et réalisés seulement dans le cadre de spéculations commerciales françaises et étrangères.*

*Invitent les éducateurs à se grouper au sein du Centre International de Programmation qui a pour objectif la réalisation de bandes enseignantes conformes aux principes psychologiques et pédagogiques de l'École Moderne.*

### 3. Motion en faveur des classes vertes

*Le Congrès de l'Ecole Moderne, réuni à Annecy, sur rapport de M. Lagier-Bruno, ingénieur, invite les municipalités de villes et de campagnes, les organisations de parents d'élèves et les éducateurs à prendre en considération sans retard l'entreprise des classes vertes.*

*Pour compenser le courant, hélas! irréversible, qui vide les campagnes au profit des villes tentaculaires, le Congrès propose que le ramassage d'élèves qui s'effectue aujourd'hui trop exclusivement dans le sens village et banlieue vers les villes, soit organisé en même temps de la ville vers les villages environnants qui seraient aménagés, dans le cadre du département, pour l'hébergement et l'accueil scolaire.*

*Les classes vertes :*

- décongestionneront tout de suite les écoles des villes ;*
- regarniront les écoles de campagne, partiellement ou totalement abandonnées ;*
- permettront aux enfants de se refaire une santé physiologique, psychique et sociale ;*
- redonneront vie aux beaux villages de France qui étaient naguère la parure de notre pays.*

*Le Congrès :*

*Décide de constituer une Association de l'Ecole Verte qui étudiera, avec la collaboration des intéressés, tous les problèmes propres à rendre sous peu effective cette possibilité nouvelle.*

Toutes ces motions ont été adoptées à l'unanimité des participants au XX<sup>e</sup> Congrès de l'Ecole Moderne.